

SORBIMINT

Désinfectant surgraissant à base d'acide lactique,
après traite

PROPRIETES

SORBIMINT est un produit liquide désinfectant prêt à l'emploi pour l'hygiène du trayon. Concentré en acide lactique. Utilisable en agriculture biologique *.

La formule de SORBIMINT combine des agents adoucissants et surgraissants utilisés habituellement pour la formulation de produits cosmétiques :

- L'allantoïne, aux propriétés hydratantes, émoullientes et assouplissantes, stimule le renouvellement de la peau.
- La glycérine améliore la fonction de barrière cutanée et l'élasticité de la peau.
- Le gel d'Aloé Vera, reconnu pour ses vertus de régénération cellulaire, renforce l'épiderme et prévient les lésions cutanées.
- L'urée, à l'incontestable pouvoir hydratant, lisse l'épiderme.

Cette synergie permet de désinfecter efficacement la peau du trayon, en réduisant l'agression de l'épiderme : la peau conserve sa souplesse, les gerçures et les crevasses sont limitées.

L'huile essentielle de Menthe est reconnue pour son effet « freeze tonic » et possède également des propriétés anti-démangeaisons pour un meilleur confort des vaches et un usage plus agréable des utilisateurs.



SORBIMINT est utilisable en trempage en gobelet automatique, semi-automatique ou manuel. Il est également adapté aux trayons des vaches et des bufflonnes, il reste visible sur le trayon grâce à sa teinte verte.

La dose d'utilisation recommandée par trayon se situe entre 3 à 10mL en trempage et de 6 à 20mL en pulvérisation automatique ou semi-automatique.

L'action désinfectante bactéricide et levuricide de SORBIMINT, est efficace dès 5 minutes conformément aux normes en vigueur. Il est également efficace sur le Virus de la Vaccine modifiée d'Ankara (MVA).

Les qualités cosmétiques de sa formule permettent à SORBIMINT de subsister sur le trayon jusqu'à la prochaine traite.

SORBIMINT est autorisé sur le marché sous la référence FR-2023-0054-2-02.

Déclaration à l'inventaire biocide sous le N° 59243

UTILISATION

SORBIMINT s'utilise à température ambiante (le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation).

Immédiatement après la traite :

Mettre le produit en œuvre, pur, dans votre matériel propre et sec.

Veiller à bien répartir le produit uniformément, autour de chaque trayon et sur toute sa hauteur.



Laisser en contact avec la peau, ne pas essuyer, ne pas rincer, laisser agir et veiller à ce que l'animal reste debout pendant au moins 5 minutes après l'application.

Les trayons seront ainsi protégés jusqu'à la prochaine traite.

Nettoyer régulièrement le gobelet de trempage à l'eau ou le matériel utilisé selon les recommandations du fabricant (robots et système semi-automatiques).

CARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES

Efficacité bactéricide, en condition d'après traite (10 g/l de lait écrémé) :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Staphylococcus aureus</i>	EN 1656 et protocole Drop/Dip CEN 2016	5 min.
<i>Escherichia coli</i>		
<i>Streptococcus uberis</i>		

Efficacité levuricide, en condition d'après traite (10 g/l de lait écrémé) :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Candida albicans</i>	EN 1657	5 min.

Efficacité virucide, en condition d'après traite (10 g/l de lait écrémé) :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>MVA (Modified Vaccinia virus Ankara)</i>	EN 14675	5 min.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect :	Liquide limpide visqueux vert
Parfum :	Huile Essentielle de Menthe
pH :	2,60 +/- 0,40
Densité :	1,05 g/cm ³ +/- 0,03
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
TP :	TP03 - désinfection des trayons hors usage médicament vétérinaire.
BioCID - Déclaration (biocid-ances.fr) :	N°59243
Détenteur de l'homologation :	Hydrachim, 35370 Le Perre
Substance active pure :	Acide L(+) lactique (N°CAS : 79-33-4) à 61,28 g/kg.
Substance active technique :	Acide L(+) lactique (N°CAS : 79-33-4) à 64,17g/kg.

CONDITIONNEMENT

Bidon de 20kg – Bidon 60 kg

Le pictogramme présent sur l'étiquette du produit, indique que l'emballage usagé peut-être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR (excepté le container).

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre antipoison Européen (PCN). Réf.2278.

N° d'appel d'urgence INRS/ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.agrileader.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Il est préconisé d'alterner les substances biocides pour l'hygiène en élevage, afin d'empêcher toute résistance bactérienne. Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

** Produit utilisable en agriculture biologique conforme au règlement (UE) 2018/848 (et ses amendements).*

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

En cas d'inefficacité, veuillez remonter le problème au détenteur de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) : infobiocide@b2f.fr.

N° de révision 14/03/24 (V0)